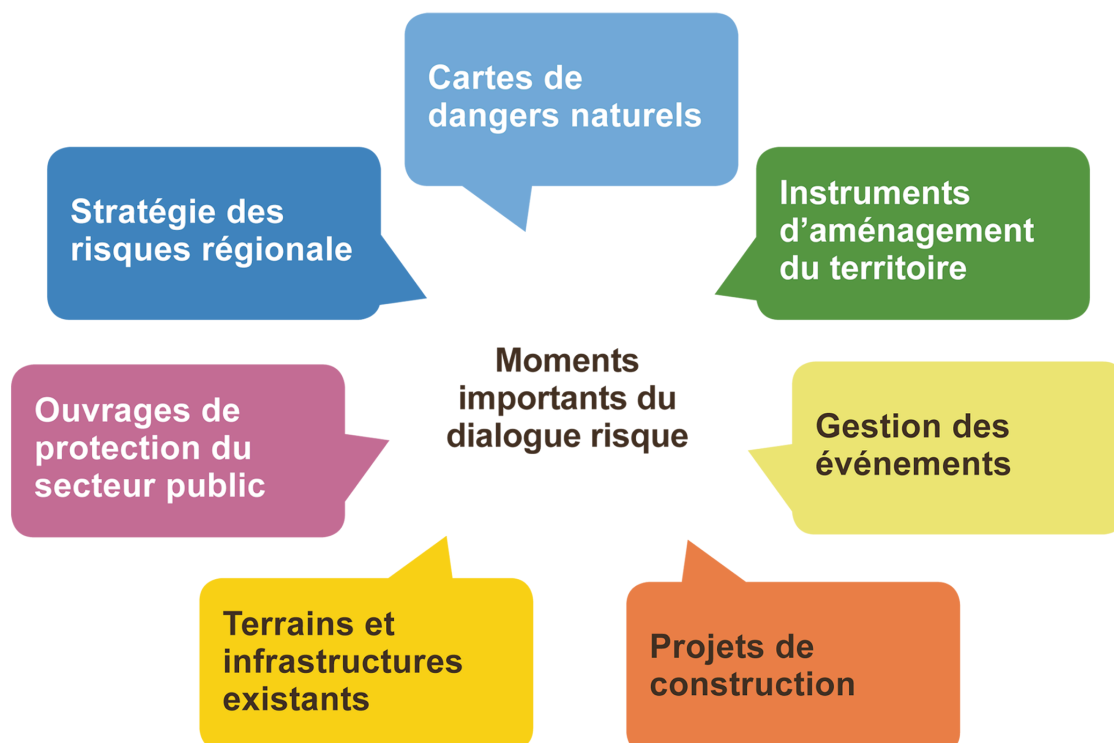




Les points fondamentaux du dialogue sur les risques naturels

Que ce soit auprès des autorités, des organes de gestion et de la population, des propriétaires privés et des entreprises, des non-initiés et des experts, le «dialogue sur les risques naturels» a pour objectif en Suisse de renforcer la prise de conscience quant aux risques liés aux phénomènes naturels, aux mesures de protection prises par le secteur public et aux démarches envisageables par tout un chacun au niveau individuel.

Le dialogue sur les risques naturels joue un rôle capital: il permet de renforcer la prise de conscience quant aux dangers naturels et de mettre en évidence les possibilités d'actions pour améliorer la protection. Il est particulièrement intéressant de soigner l'information, la coordination et l'échange de connaissances avec les sept points fondamentaux suivants. Aussi bien dans l'administration et avec les participants au projet qu'au sein de la population dans son ensemble.



Vous trouverez ci-dessous la liste (non exhaustive) des tâches importantes relevant du dialogue sur les risques naturels.